



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation aux relations Européennes
et internationales et à la coopération**

Paris, le **12 DEC. 2025**

Secrétariat général
Sous-direction des affaires européennes
et multilatérales
Département Europe, Russie, Caucase,
Pays d'Asie centrale et Turquie
DREIC B2
n° DREIC-D2025-012626

Affaire suivie par :
Margaux CHESNEAU
Tél : 01 55 55 09 00
Mél : margaux.chesneau@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Le ministre de l'Éducation nationale
à

Mesdames et Messieurs les recteurs de région académique,
chanceliers des universités

à l'attention de

Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie,

Mesdames et Messieurs les inspecteurs d'académie,
directeurs académiques des services de l'éducation nationale,

Mesdames et Messieurs les inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques régionaux d'allemand,

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale
des enseignements généraux allemand - lettres,

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale
chargés des langues,

Mesdames et Messieurs les délégués régionaux académiques aux
relations européennes et internationales et à la coopération,

Mesdames et Messieurs les délégués académiques aux relations
européennes et internationales et à la coopération,

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Objet : Journée franco-allemande du 22 janvier 2026

Depuis, le 22 janvier 2003, date du quarantième anniversaire de la signature du Traité de l'Élysée, la date du 22 janvier est devenue, en France comme en Allemagne, la « Journée franco-allemande ».

Pour 2026, l'organisation de cette journée dans les écoles et les établissements scolaires revêt une importance particulière dans le contexte de la mise en oeuvre des deux stratégies construites en miroir pour le développement de l'apprentissage de la langue du partenaire : [la langue allemande en France](#) et [la langue française en Allemagne](#). En France, un objectif d'augmentation de 10 % du nombre d'apprenants d'allemand d'ici 2030 a été fixé.

Le slogan retenu pour les années 2025 et 2026 pour faire vivre la journée franco-allemande est « **DEutsch-FRanzösisch für DEMokratie und FREiheit / Le franco-allemand pour la démocratie et la liberté** ».

CPI :

- Monsieur le secrétaire général
- Madame la cheffe de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- Madame la directrice générale de l'enseignement scolaire

La journée franco-allemande est organisée avec le soutien de plusieurs partenaires, notamment l'Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France ([ADEAF](#)), [Arte](#), l'[Institut Goethe](#), les [Maisons franco-allemandes](#), l'Office allemand d'échanges universitaires ([DAAD - France](#)), l'Office franco-allemand pour la Jeunesse ([OFAJ](#)), [ProTandem](#), l'agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels ou encore l'Université franco-allemande ([UFA](#)).

La journée franco-allemande est l'occasion de présenter aux élèves et aux familles les avantages que représente le choix de l'allemand comme langue vivante dans un parcours scolaire. L'accent est mis sur ses atouts qu'il s'agisse de l'ouverture culturelle ou des opportunités économiques offertes en Europe et dans le monde. Les élèves et leurs familles sont également informés sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que sur les possibilités d'études, de stages et d'emploi en Allemagne. Cette journée contribue à la promotion de la langue et de la culture allemande auprès de tous les élèves, germanistes ou non.

Le 22 janvier – ou autour de cette date –, les écoles et les établissements scolaires sont invités à organiser des activités mobilisant l'ensemble de la communauté éducative autour du slogan retenu.

Ils sont encouragés à faire appel à des partenaires extérieurs tels que les institutions et services culturels de la République Fédérale d'Allemagne en France, des acteurs du monde économique et culturel, des médias germanophones présents dans l'environnement immédiat, les assistants de langue, des élèves ou étudiants ayant participé à un échange avec l'Allemagne. Autant que possible, les familles sont associées aux actions menées. Les projets développés pourront être valorisés lors de la 11^e édition de la [Semaine des langues vivantes](#) du 23 au 28 mars 2026 et aura pour thème « Les langues pour découvrir le monde ».

Parmi les activités possibles, les élèves peuvent être accueillis au sein des entreprises partenaires lors d'une « [Journée Découverte](#) ». Ce programme proposé par l'OFAJ permet la visite d'une entreprise allemande ou d'une institution liée à la coopération franco-allemande. Ces visites peuvent s'étendre jusqu'à la fin du mois de juin 2026.

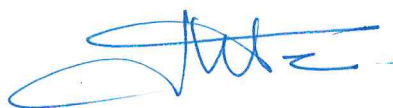
Plusieurs outils sont à la disposition des équipes pédagogiques pour promouvoir et organiser cette journée :

- La [nouvelle brochure](#) d'information sur l'allemand, intitulée [L'allemand pari gagnant](#), est distribuée à près de 280 000 exemplaires par le ministère de l'Éducation nationale et par l'Institut Goethe. Elle est à la disposition des écoles et établissements dans les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et dans les centres d'information et d'orientation (CIO). D'autres brochures plus spécifiques sont diffusées par l'Institut Goethe.
- Un logo et une animation développés pour les 60 ans du Traité de l'Elysée ainsi que des clips audiovisuels sur la langue du partenaire sont disponibles sur le [site du ministère de l'Éducation nationale](#).
- L'ensemble des fiches-actions élaborées à l'occasion des différentes journées franco-allemandes sont disponibles sur le site [Éduscol](#) ainsi que des [ressources d'accompagnement](#) sur les programmes qui déclinent les thématiques culturelles par cycle.
- Le site [Educ'ARTE](#) propose des ressources numériques pour les enseignants et les élèves, de l'école élémentaire au lycée et dans l'ensemble des disciplines. Il donne accès à plus de 1 500 vidéos sélectionnées parmi les meilleures productions d'Arte, ainsi qu'à des outils pour personnaliser les contenus et les intégrer dans les cours.

- La brochure *Formations franco-allemandes, de la licence au doctorat* recense tous les cursus intégrés à double diplôme de l'Université franco-allemande ([UFA](#)) et sensibilise les lycéens aux opportunités franco-allemandes post-bac. Elle est disponible en ligne.
- La plate-forme [Ecoles-Entreprises](#) développée par la chambre franco-allemande de commerce et d'industrie permet de trouver des stages et de se renseigner sur les possibilités de financement des séjours, notamment ceux que proposent l'OFAJ et ProTandem.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information le plus largement possible afin de garantir la réussite de la journée franco-allemande.

**Pour le ministre et par délégation,
La déléguée aux relations européennes
et internationales et à la coopération**



Nathalie NIKITENKO